

## Règlement du circuit «Challenge Régional d'Attelage Hauts de France » ATTELAGE 2019

### Article 1 : Principe

Les participants de ce circuit sont des compétiteurs licenciés FFE de toute région.

Le Circuit Challenge Régional d'Attelage est basé sur un classement permanent où les compétiteurs acquièrent des points sur des épreuves ATTELAGE FFE GICE et SIF labellisées par le CRE **Circuit «CHALLENGE REGIONAL »**. Elles se déroulent exclusivement sur le territoire régional Hauts de France.

L'organisateur ne peut prétendre qu'à un seul concours labellisé à ce titre sur 2019

L'organisateur recevra au titre de sa participation à ce challenge une aide financière du CRE (selon barème et conditions publiés sur le site internet du CRE)

Le classement permanent du Circuit Régional comporte 4 catégories :

- Circuit -Régional Solos AMATEUR (poney, cheval ou trait)
- Circuit -Régional Multiples AMATEUR (poneys, chevaux et traits)
- Circuit -Régional Solos CLUB (poney, cheval ou trait)
- Circuit -Régional Multiples CLUB (poneys, chevaux et traits)

### Article 2 : Cahier des Charges

Il s'engage à respecter les conditions suivantes :

- Annoncer dans l'avant programme FFE la mention « **qualificative pour le circuit Challenge Régional Hauts de France** » aux épreuves concernées.
- Mentionner le CRE comme partenaire sur tout document de communication (site Internet, affiches, obstacle au logo actuel du CRE, etc...) ;
- Compléter et préciser le programme complet du concours (ensemble des épreuves et tous les officiels [juges, chef de piste, délégué technique, commissaire de paddock, bureau des ]) **au moins 6 semaines avant la clôture des engagements.**
- Accepter au moins un officiel (juge, chef de piste, commissaire au paddock ou commissaire aux calculs) proposé par le CRE et qui a besoin d'expériences complémentaires pour prétendre à une promotion.
- Doter les épreuves du circuit régional lors de la remise des prix en cadeaux ou dotations financières pour les épreuves Amateur. Pour les épreuves SIF seuls les cadeaux sont autorisés.
- Mentionner sur les DUC (**SIF comme FFEcompét**) et sur les résultats envoyés à la FFE la liste de tous les officiels réellement intervenus épreuve par épreuve (***l'attention doit être attirée aux bureaux des calculs pour réaliser la saisie pour chaque épreuve***).
- **Communiquer à la commission d'attelage ([attelagecre.hautsdefrance@gmail.com](mailto:attelagecre.hautsdefrance@gmail.com)) les résultats détaillés test par test et finaux dans le délai de 8 jours après la fin du concours.**
- Avoir des terrains de compétitions de qualité (carrières, parcours marathon).

- Disposer d'espaces de détente suffisamment vastes, clôturés et protégés de l'accès du public.
- Sécuriser les zones de passage et espaces réservés au public des zones de passage et d'évolution des attelages.
- Espace d'hébergement chevaux respectant leur bien-être, avec points d'eau accessibles facilement.
- Avoir un accès toilettes-sanitaire pour les compétiteurs comme pour les spectateurs proche des terrains de compétition.

***Les organisateurs ne respectant pas dans ce cahier des charges se verront refuser par le CRE l'aide financière pour l'année en cours.***

### **Article 3 : Epreuves qualificatives**

Tout organisateur régional (= adhérent du CRE) d'épreuves ATTELAGE AMATEUR adhérent à ce règlement peut proposer des épreuves AMATEUR et CLUB de son concours comme qualificatives du Circuit « **CHALLENGE REGIONAL** ».

La liste des concours labellisés "Challenge" sera publié en début de saison 2019.

### **Article 4 : Classement permanent**

Le classement permanent se fera par addition des points obtenus par les compétiteurs sur tous les concours déclarés qualificatifs, auxquels ils ont participé dans leurs épreuves FFE respectives :

- Amateur Elite GP Solo Cheval et Poney
- Amateur Elite GP Paire Chevaux et Poneys
- Amateur Elite GP Team Cheval et Poneys
- Amateur 1 GP Solo Cheval, Poney et Trait
- Amateur 1 GP Paire Chevaux, Poneys et Traits
- Amateur 1 GP Team Cheval, Poneys et Traits
- Amateur 2 Solo Cheval, Poney et Trait
- Amateur 2 Paire Chevaux, Poneys et Traits
- Amateur 2 Team Cheval, Poneys et Traits
- Amateur Derby
- Club Elite Solo ou Elite GP Solo
- Club Elite Paire ou Elite GP Paire
- Club Elite Team ou Elite GP Team
- Club 1 Solo
- Club 1 Paire
- Club 1 Team
- Club Derby

Selon le barème suivant : 10 points pour le premier, 9 pour le second, 8 pour le troisième et ainsi de suite jusqu'au 10ème avec 1 point. Tout concurrent ayant participé et terminé une épreuve du challenge se verra attribuer au moins 1 point.

Si, pour un même concours qualificatif, un compétiteur peut prétendre à plusieurs résultats pour une même épreuve du circuit challenge régional, seul le meilleur résultat en points est pris en compte.

Plusieurs coefficients sont appliqués à ce barème selon les critères suivants :

Un coefficient est appliqué selon la division de l'épreuve FFE qualificative :

- Amateur 2 ou Club 1 ou Club Élite (2 tests) : Coef. 1
- Amateur Derby ou Club Derby : Coef. 1,5
- Amateur 1, Amateur Elite, Club Élite GP (3 tests) : Coef. 2

Un coefficient est appliqué selon le nombre de participants dans l'épreuve FFE qualificative :

- De 1 à 3 : Coef. 0,8
- De 4 à 10 : Coef. 1
- 11 et plus : Coef. 1,2

Le classement permanent « **CHALLENGE REGIONAL** » se fait selon le nombre de points obtenus par les compétiteurs répartis sur 4 catégories :

- Challenge Régional Solos AMATEUR,
- Challenge Régional Multiples AMATEUR,
- Challenge Régional Solos CLUB,
- Challenge Régional Multiples CLUB,

Le nombre de points obtenus est affiché sur le site du CRE et sur : il appartient à chaque compétiteur de contrôler les résultats affichés et de faire rectifier le cas échéant dans un délai de 1 mois après la date de parution (au-delà de ce délai, une contestation n'est plus recevable) y compris pour le classement définitif.

#### **Article 5 : Classement Final du circuit**

Le classement final se fait sur la base du classement permanent arrêté après le dernier concours de 2019 pour les Quatre catégories du circuit :

- Challenge Régional Solos AMATEUR,
- Challenge Régional Multiples AMATEUR,
- Challenge Régional Solos CLUB,
- Challenge Régional Multiples CLUB,

La remise des prix du « **CHALLENGE REGIONAL Hauts de France** » en Attelage se fera en fin d'année à une date fixée ultérieurement. Elle sera agrémentée d'une remise de cadeaux.